



Carghjese

— CASA CUMUNA —

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2025

Les membres du Conseil municipal de CARGESE, régulièrement convoqués le onze février deux mille vingt-cinq, sont réunis, l'an deux mille vingt-cinq, le quinze février, à dix heures, en la salle des délibérations de la Mairie, sous la présidence de François GARIDACCI. **Le quorum n'a pas été atteint à l'occasion de la dernière réunion du conseil municipal, soit le 05.02.2025.**

Membres : 15

Secrétaire de séance : Dominique POGGI

N°2025/07

MEMBRES PRÉSENTS	
François GARIDACCI	Jean-Paul PAOLI
Dominique POGGI	Jérôme ALESSANDRI
MEMBRES ABSENTS	
Hélène DRAGACCI-CODACCIONI	Pierre-Jean MIGEVANT
Stéphanie ALESSANDRI	Frédéric COLONNA DE LECA CRISTINACCE
Ange SUSINI	Emmanuelle FRIMIGACCI
Lucie FRIMIGACCI	Alexia ZANETTACCI
Sandrine CINOTTI	Vannina NEGRONI-DESINI
Pierre ZANNETTI	

OBJET : Délibération portant sur la signature d'une convention liée à la stérilisation des chats errants.

Monsieur le Maire énonce que de nombreux chats errent dans le village, ce qui est de nature à créer des nuisances olfactives et auditives, et à porter atteinte à la tranquillité et à la salubrité publiques.

Il propose ainsi que les femelles non identifiées, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans le cœur du village, soient capturées afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification. Les félines seraient transportées à la clinique vétérinaire de SAGONE.

Il est enfin proposé que la commune prenne en charge les frais se rapportant à cette opération, qui devra se dérouler entre le 20 février 2025 et le 31 décembre 2025, et prendra fin lorsque le montant global alloué à celle-ci et versé à ladite clinique atteindra 2000 euros.

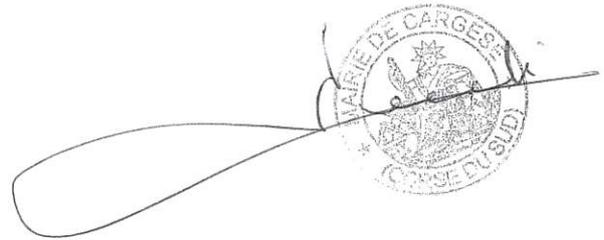
LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents permettant d'identifier et stériliser les chats errants à Cargèse, dans le respect des conditions décrites ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour : 4.

Le Maire,
François GARIDACCI

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE CARGÈSE' at the top and 'CONSEIL (SUD)' at the bottom, with a central emblem featuring a star and a figure. The signature is a long, sweeping stroke that starts from the right and extends to the left.